

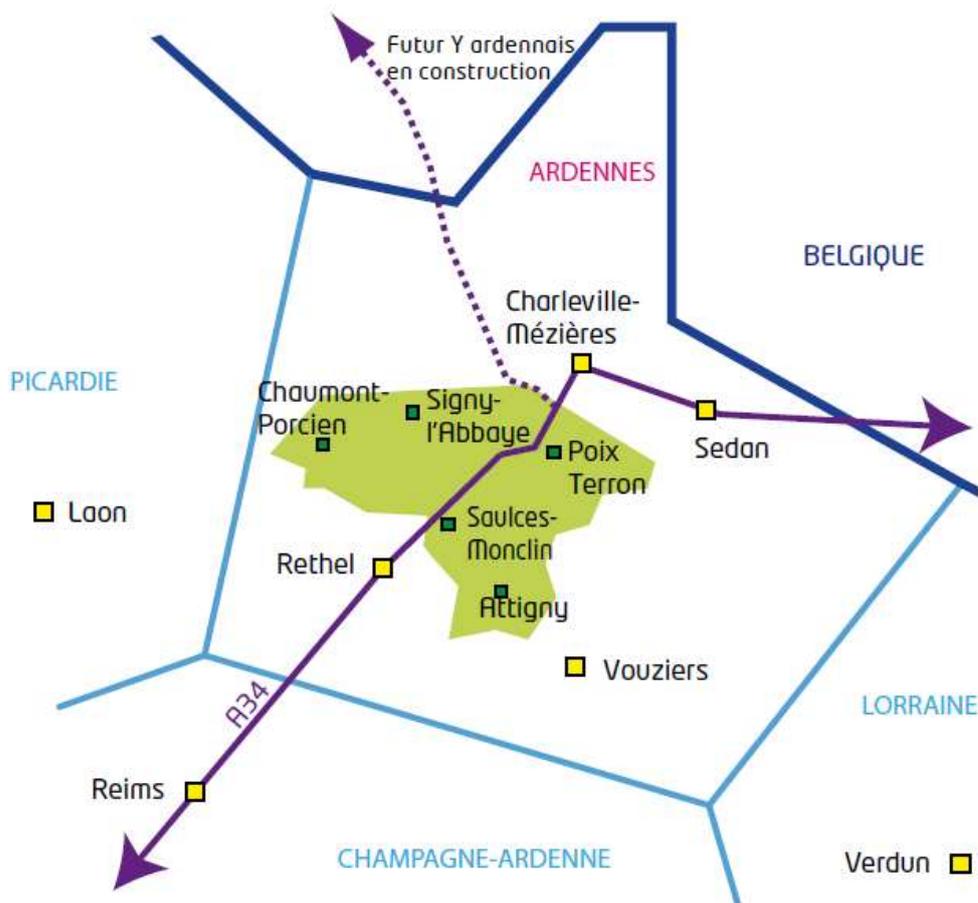
# Chapitre 2 :

## Présentation du territoire des Crêtes Préardennaises

---

### 1. Le territoire et les compétences de la collectivité

Le territoire des Crêtes Préardennaises est dans un processus continu de développement depuis 1996, lorsque les élus locaux se sont organisés en Communauté de Communes. La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises est située entre Charleville-Mézières et le Pays Rethélois. C'est un territoire rural qui comprend 94 communes pour 22 573 habitants sur une étendue de 1 014 km<sup>2</sup> (101 400ha) soit 1/5 du département des Ardennes et une moyenne de 22 hab/km<sup>2</sup>.



Ses habitants se dispersent dans de nombreuses petites communes : seulement 11 communes ont plus de 450 habitants dont 5 bourgs-centres structurant l'organisation du territoire : Signy-L'Abbaye la commune la plus importante (1 394 hab.), puis Attigny (1 174 hab.), Poix-Terron (846 hab.), Saulces-Monclin (780 hab.), et Chaumont-Porcien (483 hab.) ; et 5 bourgs relais : Boulzicourt (991 hab.) ; Launois sur Vence (730 hab.) ; Thin le Moutier (631 hab.) ; Lucquy (624 hab.) et Novion-Porcien (510 hab.).

De par son caractère très rural et agricole, il n'est que faiblement urbanisé (3%) et les surfaces non urbanisées sont réparties pour un tiers en forêt, un tiers en herbe et un tiers en surface agricoles labourable.

Le territoire met en place des projets de développement dans le cadre d'une politique de revitalisation rurale et de valorisation des ressources locales. Celle-ci s'articule autour de deux principaux objectifs :

- Maintenir la population des villages : avec la mise en place de programmes d'amélioration de l'habitat et de rénovation énergétique, la réhabilitation de logements communaux, la mise en valeur du cadre de vie, le développement des services et de l'animation pour les jeunes ;
- Conforter et développer l'économie rurale : en favorisant l'économie et les ressources locales, le développement des énergies renouvelables, le développement du tourisme.

Les Crêtes Préardennaises bénéficient également d'un programme LEADER pour 2014-2020 avec pour thématique : « Etre un territoire à énergies positives : valoriser les ressources locales et investir dans le développement humain » comprenant 4 axes stratégiques :

- Favoriser la cohésion sociale ;
- Dynamiser le tissu économique ;
- Conforter la mise en place d'une image positive ;
- Et de façon transversale, contribuer à l'objectif de devenir Territoire à Energie Positive et globalement de soutenir des projets écoresponsables.

La communauté de Communes des Crêtes Préardennaises est organisée par services de la manière suivante :

- **Services développement**

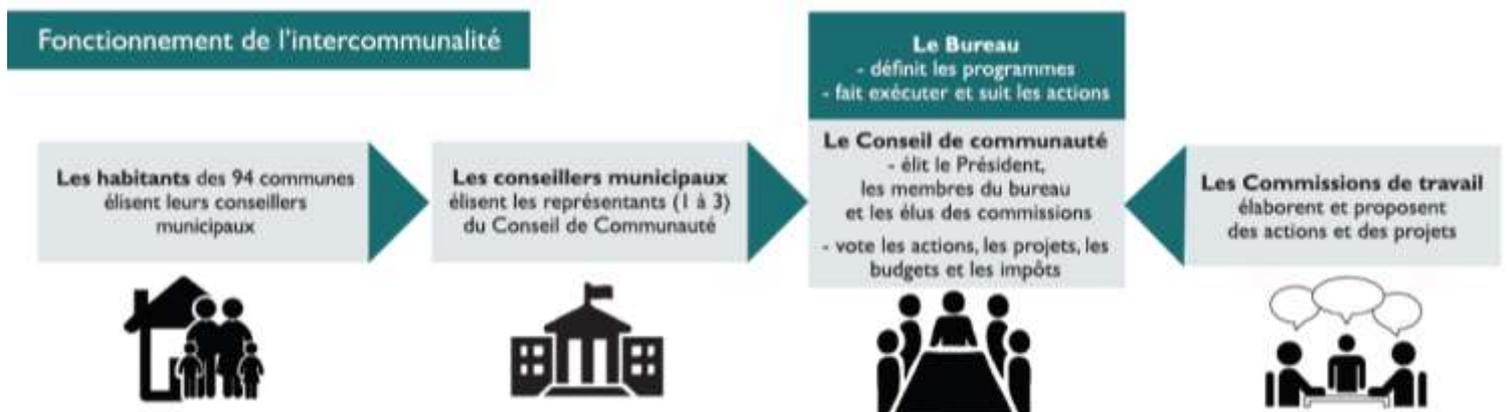
- Développement économique : aide aux entreprises, accueil d'entreprises, développement de filières et aide aux projets de développement ;
- Programme LEADER sur le thème de la valorisation des ressources locales ;
- Développement local et agriculture ;
- Transition énergétique : développement des ENRs, sobriété énergétique, diminution des émissions de GES, vulnérabilité climatique, transport ;
- Tourisme : valorisation et mise en valeur du territoire ;
- Communication.

- **Services à la population**

- Service à la population : services de proximité, contrat local de santé, programme d'animation pour personnes âgées « pour mieux vivre vivons ensemble », aménagement de logements adaptés pour personnes âgées ;
- Coordination enfance : programme de crèches, aide et accompagnement aux associations pour les accueils de loisir et périscolaires ;

- Relais Assistants Maternels : accompagnement de parents employeurs, des assistants maternels et des candidats à l'agrément. Animation enfants et formation adultes.
- **Services environnement**
  - Ordures ménagères : gestion des déchets, de la collecte et des déchèteries ; Sensibilisation & animation sur la gestion des déchets.
  - Assainissement non Collectif (SPANC) : conception et contrôle des installations individuelles des maisons neuves ou en réhabilitation, mise aux normes.
  - Assainissement Collectif
  - GEMAPI
- **Services habitat –urbanisme - cadre de vie – animation vie associative**
  - Habitat et cadre de vie : rénovation de logements communaux, chantier du patrimoine et aides pour l'habitat privé (Habiter Mieux). Gestion locative des logements communaux ; Aménagement et suivi des sentiers de randonnée ;
  - Urbanisme : Accompagnement des communes, instruction d'autorisation d'urbanisme ;
  - Associations : gestion des aides, partenariats.
  - Sport : gestions des équipements sportifs structurants

## 2. L'organisation politique



Les décisions politiques du territoire sont votées en Bureau et en Conseil de Communauté. Afin de favoriser les échanges entre les différents élus (111 délégués), la collectivité a mis en place 7 commissions de secteurs (réparties selon les anciens cantons) qui sont systématiquement réunies avant les Conseils de Communautés, et qui permettent de discuter, en collectif réduit, des décisions à prendre en Conseil de Communauté. Il n'y a pas de ville centre qui absorbe les autres communes, et toutes les communes, de 43 à 1394 habitants participent au même niveau aux décisions de la Communauté de Communes.

### 3. Le projet de territoire

En 2016, la Communauté de Communes a fêté ses 20 ans. Les actions et réalisations mises en place depuis sa création ont engendré une certaine attractivité du territoire qui est aujourd'hui connu, et reconnu par tous, pour son dynamisme et l'unité de l'ensemble de ses membres. Afin de conserver cette dynamique fondatrice du territoire, la communauté de communes a fait le choix de réaliser un projet de territoire à partir des contributions de chacun, élus et société civile, qui sera la feuille de route jusqu'en 2021. Il permet de formaliser et d'énoncer clairement les ambitions de la collectivité pour le territoire et de mettre en œuvre l'action intercommunale de façon cohérente et intégrée.

Pour répondre aux différents enjeux identifiés lors des phases de concertation, les élus et acteurs locaux ont décidé de faire reposer le projet de territoire sur 4 grands défis majeurs et transversaux, comme autant de critères de sélection des actions à mener :

- Créer de la richesse à partir de nos ressources
  - Soutenir l'économie locale
  - Faire du tourisme un vecteur de développement économique
  - Maintenir et promouvoir l'activité agricole
- Viser l'excellence environnementale
  - Engager la transition énergétique
  - Optimiser la collecte et la valorisation des déchets
  - Préserver les milieux naturels
- Développer les solidarités
  - Améliorer les services à la population
  - Développer et améliorer l'accessibilité de l'offre culturelle et de loisir
- Renforcer la cohérence territoriale
  - Redynamiser le fonctionnement de la collectivité
  - Mettre les outils de planification au service de la qualité de vie et de la préservation de l'identité du territoire

La carte ci-dessous présente plus en détail le territoire : ses services, ses activités, son fonctionnement.



## CARTE DU TERRITOIRE



### LÉGENDE

-  Groupe scolaire
-  Crèche
-  Pôle touristique
-  Médiathèque
-  Déchèterie
-  Béguinage
-  Zone d'activités
-  Pôle d'entreprises Multi-services
-  Maison de santé

## SERVICES

- des services publics présents dans les centres bourgs mais une offre limitée,
- 3 maisons de service au public,
- une offre de santé complète pour les soins ordinaires, mais restreinte pour les soins spécialisés,
- une offre d'accueil riche et diversifiée pour la petite enfance et en progression pour les seniors,
- 22 écoles, 2 collèges, une Maison Familiale Rurale et le CFA BTP 08.

## ACTIVITÉS

- 60% d'actifs sur le territoire,
- l'agriculture est le trait identitaire des Crêtes Préardennaises,
- 700 entreprises implantées sur le territoire, essentiellement des TPE tournées vers l'artisanat,
- une destination « tourisme vert »,
- un territoire qui prend en main sa transition énergétique.

## FONCTIONNEMENT

- un périmètre de travail et de réflexion identique depuis 20 ans, à la fois Pays et Communauté de Communes,
- une démarche participative et citoyenne inscrite dans l'ADN du territoire,
- un fonctionnement en secteurs, pivot de l'organisation d'une collectivité de 94 communes.

## 4. L'attractivité du territoire

Notre territoire est exclusivement rural et possède un patrimoine de qualité à valoriser. L'ensemble de ces éléments participe à l'identité de notre territoire et à la qualité de vie de ses habitants.

L'offre en habitat est un enjeu fort du territoire et notre caractère rural offre **une diversité de formes d'habitat** (village rue, maison isolée, mitoyenneté, maison individuelle...) mais les ménages ne disposent pas toujours de ressources suffisantes pour réaliser les travaux nécessaires, tant en termes de fonctionnalité que de critère énergétique.

La Communauté de Communes a porté une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de la Thermique des Bâtiments** (OPAH-TB) de 2005 à 2010 (7 millions d'euros d'aide attribués) et anime avec une ambassadrice de l'énergie le programme **Habiter Mieux en Ardennes**. En complément, elle a rénové le **parc locatif public**, représentant près de 90 logements, procurant aux locataires un confort thermique selon les enjeux de la transition énergétique et permettant la valorisation des ressources naturelles locales.

Concernant **l'économie** du territoire, elle est diversifiée mais génère encore peu d'emplois. Il s'agit de **700 entreprises**, essentiellement de l'artisanat, réparties de manière homogène sur l'ensemble du territoire. Les pôles d'emplois correspondent aux bourgs centre et **les 3 plus grandes entreprises se sont implantées autour d'une activité de valorisation des ressources locales** : l'usine d'embouteillage d'eau source AURELE avec 80 emplois, la tuilerie MONIER (70 emplois) avec l'argile locale et LUZEAL, sur la déshydratation de luzerne, 120 emplois.

Des structures de l'économie sociale et solidaire se sont installées sur notre territoire avec une ampleur départementale mais leur pérennité est à conforter.

Quant aux **activités touristiques** proposées, elles sont **diversifiées et essentiellement tournées vers le tourisme vert et les loisirs** : randonnées, golf, parc acrobatique en hauteur, canoé, espace de loisirs pour enfants et sites patrimoniaux. **Quelques sites sont à faire ressortir** : des cabanes perchées dans les arbres, le château de Charbogne offrant deux gîtes de groupes, le Domaine Touristique de Vendresse qui a su allier valorisation patrimoniale autour d'un haut fourneau à un site de loisirs pour enfants tourné vers l'eau avec des aquariums d'eau douce et un bassin tactile. D'autres projets de valorisation touristique de sites patrimoniaux sont à l'étude ou en cours : le site de l'ermitage Saint Berthaud à Chaumont Porcien et l'ancien Relais de Poste aux chevaux de Launois sur Vence.

Nous disposons d'une **agriculture qui se diversifie de plus en plus** mais qui reste fragilisée.

La Communauté de Communes soutient **l'agriculture** au travers de :

- Le soutien du premier **PACTE en agriculture durable** dans les Ardennes ;
- L'appui à la création du premier « **marché paysan** », aujourd'hui devenu Marché des Producteurs de Pays (MPP) ; 2 marchés sur son territoire ;
- L'appui au développement de **l'approvisionnement local de produits alimentaires dans la restauration collective** avec la signature d'une charte avec le collège d'Attigny, la MFR de Lucquy et l'école de Novion Porcien ;
- Le soutien à la **diversification agricole des exploitations** au travers du programme LEADER 2007-2013 (premier territoire à recevoir cette programmation à l'échelle des Ardennes) ;

- L'aide à l'**efficacité énergétique dans les exploitations laitières** ;
- Un dispositif d'aide pour faciliter l'**accès au foncier** pour l'installation d'une activité de **maraichage biologique** ;
- L'étude pour la mise en place de petites **unités de méthanisation** ;
- La réalisation d'une étude sur le potentiel de gaz bio GNV ;
- Le soutien au développement d'une **filière locale chanvre** porté par un groupe d'agriculteurs locaux ;
- Opération **banc d'essais tracteurs** pour le réglage des tracteurs.

Elle œuvre également dans le **développement économique** du territoire en :

- Disposant d'un **programme d'aide à l'investissement** pour les artisans, les activités de services et les commerces ; Ces dispositifs sont récurrents sur le territoire depuis 2004 (ORAC) ;
- Créant des 4 **zones d'activités** et des 5 **pôles d'entreprises** offrant des conditions favorables d'installation pour les créateurs d'entreprises (**loyer réduit**) ;
- Rénovant et adaptant des **commerces** multiservices (3) lorsqu'il y a carence de l'initiative privée ;
- Soutenant les entreprises de **l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)** ;
- Soutenant le **développement des éco-filières, les filières artisanales et traditionnelles et la filière bois** au travers du programme LEADER 2007-2013 et de l'enveloppe TEPCV avec notamment la filière chanvre.

La collectivité impulse le développement du tourisme et la valorisation des patrimoines par :

- La **promotion** touristique et le soutien à l'**office de tourisme intercommunal** ;
- L'aménagement du Domaine de **Vendresse** ;
- La rénovation du patrimoine vernaculaire comme les Halles ou les lavoirs des villages ;
- La création d'un **camping** à Signy-L'abbaye ;
- Le développement du **réseau cyclable et pédestre** et les **sentiers d'interprétation** ;
- L'accompagnement des porteurs de projets pour le montage de projets d'hébergement.